



Montpellier  
Méditerranée  
Métropole

Direction de la Propreté et de la  
Valorisation des Déchets

Montpellier, le 15 JUL 2021

**Monsieur Jacques WITKOWSKI**  
**Préfet de l'Hérault**  
**Préfecture de l'Hérault**  
**34 Place des Martyrs de la**  
**Résistance**  
**34000 MONTPELLIER**

**Nos Réfs : FV/OM/KA/OP/AL 21-440**

**Objet : Déchèterie de Saint-Georges-d'Orques (dossier d'enregistrement complété)**

Monsieur le Préfet,

Par courrier n°21-30 en date du 11 mars 2021, mes services vous ont transmis un dossier technique concernant le programme de réhabilitation de la déchèterie de Saint-Georges-d'Orques.

Ce dossier de demande d'enregistrement au titre des installations classées pour l'environnement a été examiné par l'unité territoriale de la DREAL et a nécessité des compléments d'information.

Le rapport initial a été complété et la version consolidée, jointe au présent courrier, annule et remplace la version antérieure.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

**Le Vice – Président de Montpellier  
Méditerranée Métropole, délégué à  
la Prévention et la Valorisation des  
déchets et de la propreté de  
l'espace Public,**

**F.VASQUEZ**

**Pièce jointe : Déchèterie de Saint-Georges-d'Orques – Dossier d'enregistrement (2 exemplaires)**

**Copie pour info : DREAL - Unité territoriale de l'Hérault**